

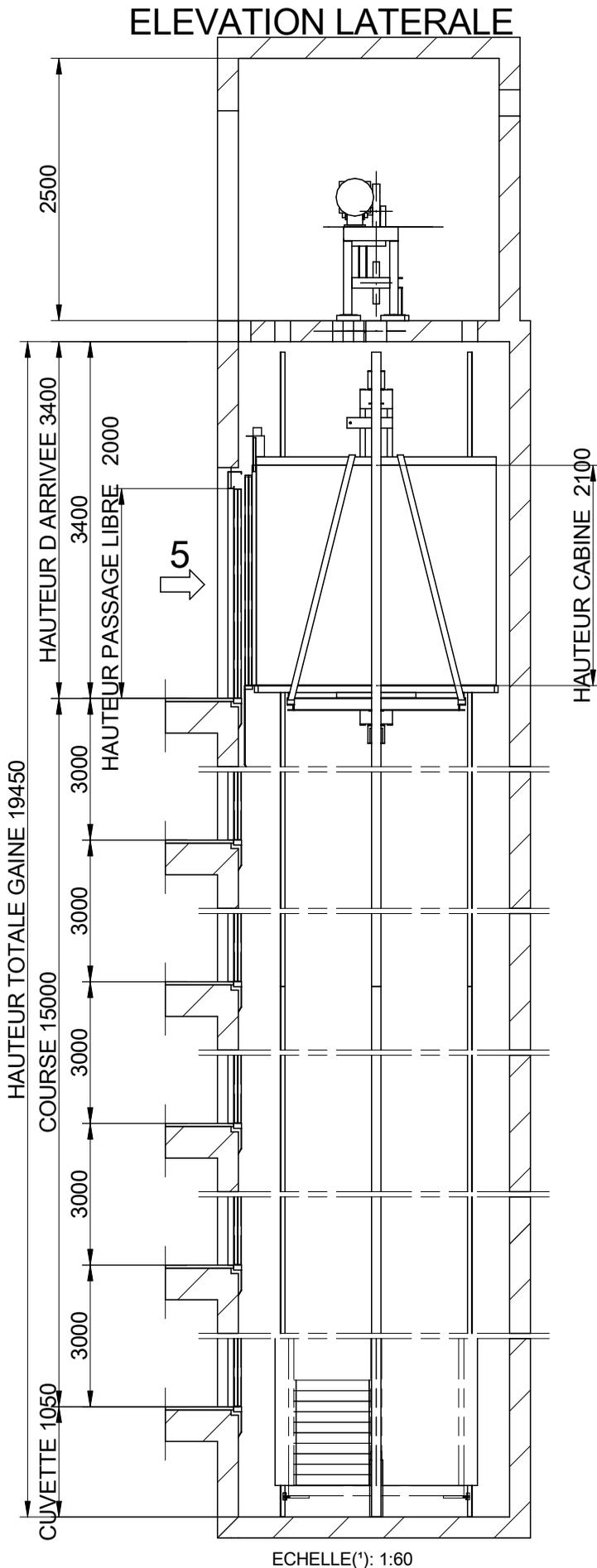
PLAN

ECHELLE(1): 1:20

F-1-602.rev.3

(1) Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°)		6	REV. 0		
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		17	REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.)		1275			
DESSINÉ	DATE	NOM	CLIENT:		TENSION RESEAU (V.)
CONTROLÉ	2011		SITUATION CHANTIER:		FREQUENCE (Hz.)
APROUVÉ					0
			ASCENSEUR MODELE		VITESSE (m/s)
			MP1710V		1



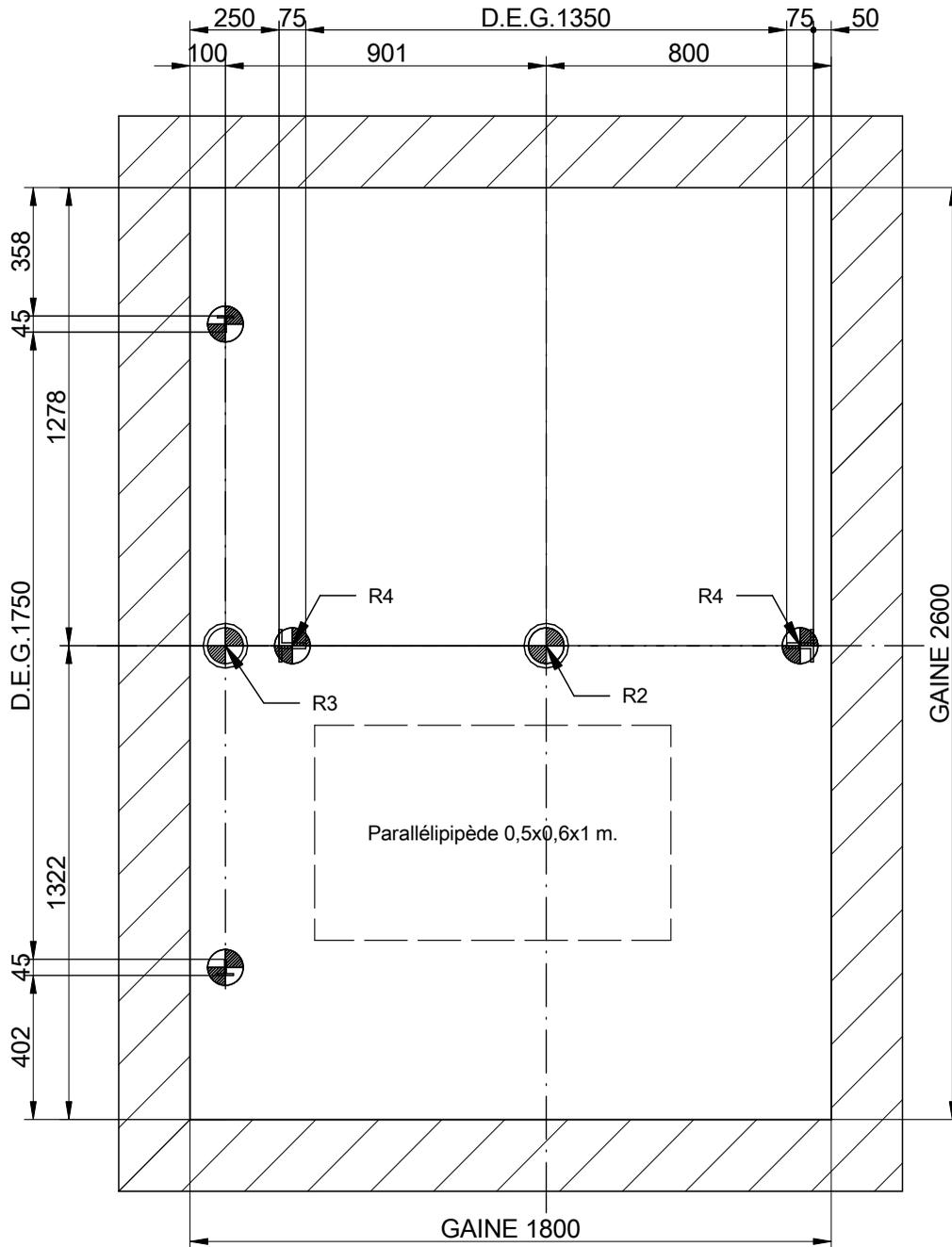
F-1-602.rev.3

(1) Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

		REV. 0 REFERENCE:		TENSION RESEAU (V.) FREQUENCE (Hz) 0	
NIVEAUX (n°) 6		CAPACITE (Nbre DE PERS.) 17		CLIENT:	
CHARGE NOMINALE (Kg.) 1275		DATE 2011		SITUATION CHANTIER:	
DESSINÉ	NOM	CONTROLÉ	NOM	APPROUVÉ	ASCENSEUR MODELE VITESSE (m/s) MP1710V 1
<h1>MP</h1>					

Cuvette lisse et a niveau,
 protégé
 d'infiltration de l'eau.
 (EN81-1:98, 5.7.3.1)
 Prévoir échelle d'accès
 (EN81-1:98, 5.7.3.2)
 Dispositif d'arrêt
 (EN81-1:98, 5.7.3.4)
 Prise de courant
 (EN81-1:98, 5.7.3.4)
 Interrupteur de lumière
 (EN81-1:98, 5.7.3.4)
 Prise de téléphone (excepté
 Fonotec)
 (EN81-1:98, 5.10)

R1:60000 N
 R2:90000 N
 R3:65000 N
 R4:25000 N
 Sx:2000 N
 Sy:1000 N



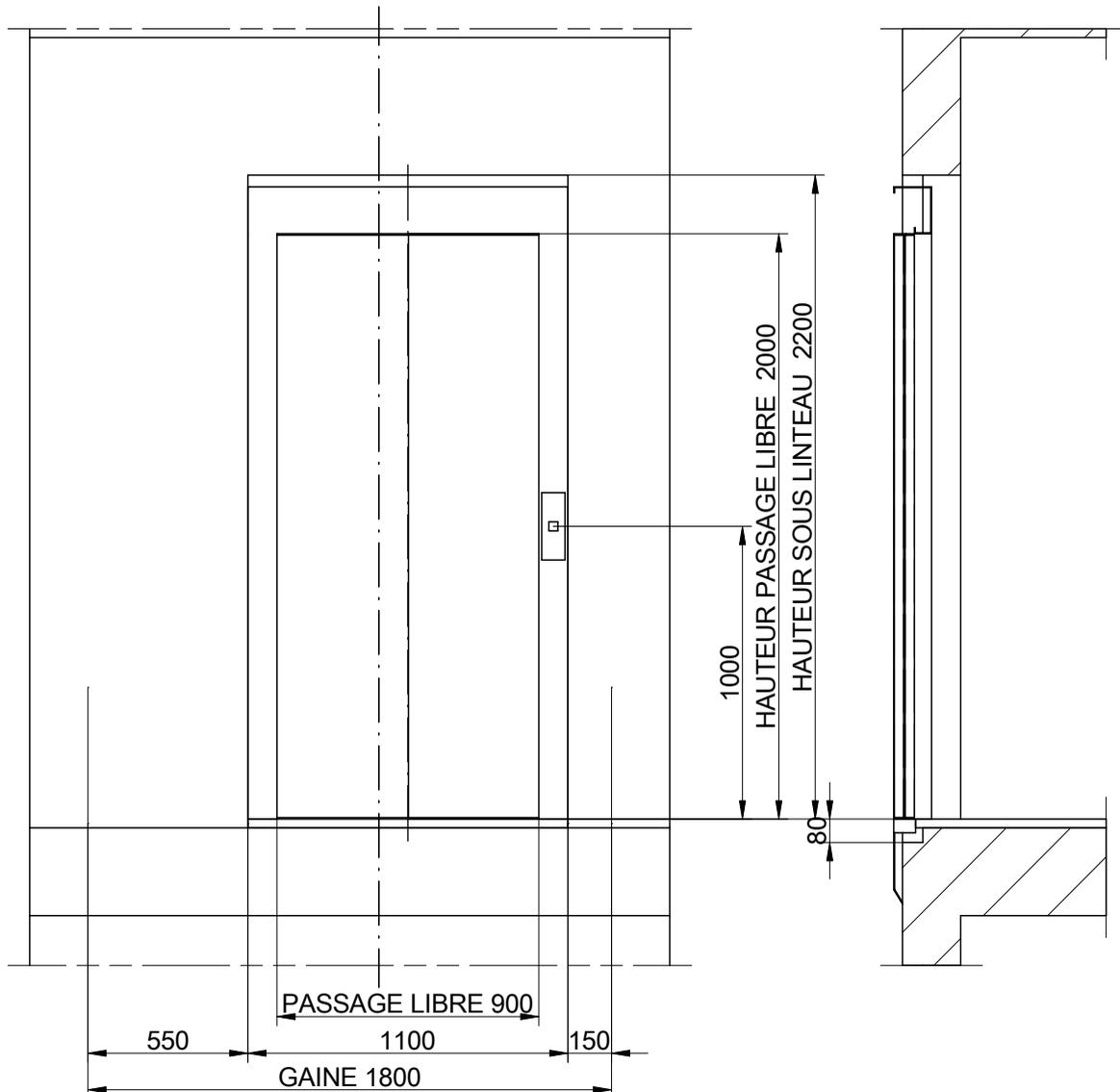
PLAN DE LA CUVETTE

ECHELLE(*): 1:20

F-1-602.rev.3

(*): Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°)		6	REV. 0		
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		17	REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.)		1275			
DESSINÉ	DATE	NOM	CLIENT:		TENSION RESEAU (V.)
CONTROLÉ	2011		SITUATION CHANTIER:		FREQUENCE (Hz.)
APROUVÉ					0
			ASCENSEUR MODELE		VITESSE (m/s)
			MP1710V		1



06-DETAIL PORTE PALIERE

ECHELLE(1): 1:25

F-1-602.rev.3

(1) Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°)		6	REV. 0		
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		17	REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.)		1275			
DESSINÉ	DATE	NOM	CLIENT:		TENSION RESEAU (V.)
CONTROLÉ	2011		SITUATION CHANTIER:		FREQUENCE (Hz.)
APROUVÉ					0
			ASCENSEUR MODELE		VITESSE (m/s)
			MP1710V		1

ADAPTATION DE L'IMMEUBLE PAR LE CLIENT

GAINÉ: La structure de la gaine doit être conforme aux normes de construction en vigueur. Les murs terminés doivent résister à une pression de 60N/cm². dimensions utiles sur plans. Tolérance de faux aplomb de 40mm. protections de sécurité mises. Niveaux de sols marqués. Utilisation de la gaine exclusivement pour l'ascenseur. section recommandée pour la ventilation de la gaine de 1% de la section transversale du même (point 5.2.3 de la EN 81-1).

SALLE DE MACHINES: facile d'accès, bien ventilées, prévues avec éclairage électrique qui assure 200 LUX au niveau du sol, température contrôlée entre 5°C et 40°C. sol anti dérapant qui ne génère pas de poussière et préparé pour les charges demandées. Trous traversants d'appres plans (garde-corps de 50 cm de hauteur). Sols béton. Crochets de suspension d'après les points 6.3.7 de la EN 81-1. Utilisation exclusive de la machinerie pour les ascenseurs.

CABLES ELECTRIQUES conformes aux manuels.

ECLAIRAGE: minimum en gaine de 50 Lux, un metre au dessus du toit de cabine et en cuvette comprenant une ampoule 50 cm. du sol.

ALIMENTATION ELECTRIQUE en machinerie comprenant interrupteurs réglementaires et câblage jusqu'à l'armoire de manoeuvre. Interrupteurs identifiés clairement, interrupteur principal de position stable de conection et deconection qui empêche toute connection involontaire.

ECLAIRAGE AUX PALIERS: on doit avoir 50 Lux au niveau du sol.

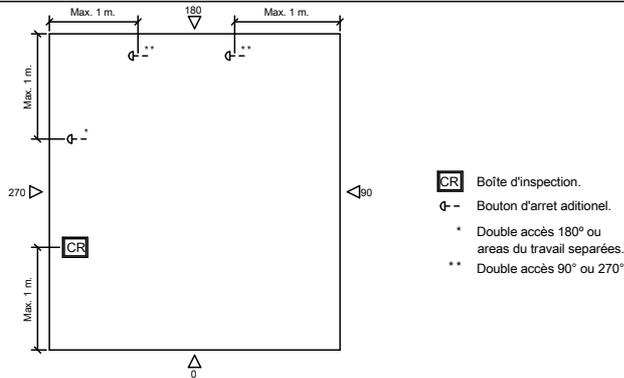
RACCORDEMENT A LA TERRE de toute l'installation électrique en respectant les instructions établies dans le document HD 384-5-54 S1 de CENELEC

CUVETTE fond de cuvette lisse et de niveau, étanche, capable de supporter les charges d'après le plan fourni on doit prévoir un moyen d'accès permanent à celui-ci. Lorsqu'il y aura des espaces accessibles sous la trajectoire de la cabine ou contre poids on doit avoir un amortisseur fixé au sol capable de supporter une charge de 5000 N/m², si le contre poids n'est pas équipé de parachutes on doit également installer un amortisseur sous celui-ci.

NOTA: Le projet respecte les normes 81-1(*). Pour certaines réglementations locales de construction le client sera responsable de les appliquer. Le présent plant est dessiné d'après les données fournies par le client. Des éventuelles modifications réalisées par le client meneront à la révision de notre commande.

(*) Pour les ascenseurs en europe on se doit d'appliquer la 95/16 CE.

DIAGRAMME PLAFOND CABINE



F-1-602.rev.1

DATE	NOM	MODIFICATIONS	REV.

NIVEAUX (n°)	6	REV. 0		
CAPACITE (Nbre DE PERS.)	17	REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.)	1275			
DESSINÉ	DATE	NOM	CLIENT:	TENSION RESEAU (V.)
CONTROLÉ	2011		SITUATION CHANTIER:	FREQUÉNCÉ (Hz.)
APROUVÉ				0
			ASCENSEUR MODELE	VITESSE (m/s)
			MP1710V	1